

**Zeitschrift:** Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 76 (1940)  
**Heft:** 31

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

---

### SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Places au concours. — Enfants victimes de la guerre. — Maîtresses de travaux à l'aiguille.* — NEUCHÂTEL : *Comité central.* — INFORMATIONS : *Tableaux scolaires suisses. — En feuilletant les Bulletins trimestriels de la F. I. A. I. — Bibliographie.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : PAUL AUBERT : *Quelques réflexions sur les nouveaux examens de recrues (suite).* — W. LOOSLI : *Les enfants délinquants.* — CH. MÉGARD : *Visions !* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

---

## PARTIE CORPORATIVE

### VAUD

#### PLACES AU CONCOURS

**Chêne-Pâquier** : institutrice.

**Champagne** : institutrice (6 septembre).

**Lovatens** : maîtresse d'ouvrage.

**Poliez-Pittet** : (cathol.) instituteur (10 sept.).

#### ENFANTS VICTIMES DE LA GUERRE

##### 2<sup>e</sup> liste des classes inscrites pour parrainage

*Lausanne* : Collège des Croix-Rouges : Cl. mixte 5h ; cl. filles 7h ; cl. mixte supérieure 2h ; cl. mixte 6h ; cl. mixte supérieure 3h ; cl. ménagère 1h ; cl. garçons 3h ; cl. garçons 7h — *Collège de St-Roch* : cl. filles sup. 3a ; cl. mixte sup. complémentaire ; cl. mixte supérieure 3a, 2 parrainages ; cl. ménagère 2a — *Collège de Villamont* : cl. filles 4b ; cl. filles 5b — *Collège de Bellevaux* : cl. filles 7k, 2 parrainages — *Ecole enfantine, Ch. de Villard.* — *Ecole enfantine, Place de la Navigation.*

*Ecole Vinet* : 6 classes. — *Institut protestant de jeunes filles, Lucens*, 4 classes.

1<sup>re</sup> liste : 26 parrainages ; 2<sup>e</sup> liste, 29. Total : 55.

S'inscrire au *Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre*, rue de Bourg 8.

#### MAITRESSES DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

L'assemblée est renvoyée au **samedi 14 septembre**, à 14 h. 15, *Ecole normale* (voir *Bulletin* n° 30).

*Certaines circonstances nous obligent à renvoyer à huitaine une partie de la correspondance vaudoise.*

Réd.

---

### NEUCHÂTEL

#### COMITÉ CENTRAL

De temps à autre, le Comité central, délaissant le chef-lieu, s'en va planter sa tente çà et là, dans les campagnes. C'est pourquoi nous le trouvons réuni à La Sagne, le 10 août.

Il charge tout d'abord M. Charles Rothen de reprendre les fonctions de *secrétaire-correspondant* en remplacement de M. Marcel Debrot qui a quitté le pays.

Le président, M. Berner, donne quelques renseignements au sujet du départ de son actif collaborateur. Il a assisté à la séance d'adieux dont nous avons parlé précédemment et, le soir de la même journée, il s'est rendu à la gare de Corcelles avec de nombreux parents, amis, membres du corps enseignant, élèves pour adresser un ultime salut à M. Debrot qui a été fort ému de cette dernière manifestation publique de sympathie.

\* \* \*

A la suite d'une décision prise dans sa dernière séance, le Comité central a adressé, d'entente avec le comité directeur de la Société des Corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur, une requête au département cantonal des Finances en vue d'obtenir la suppression des retenues sur les salaires et soldes des professeurs et instituteurs mobilisés en périodes de vacances, suppression ne portant, bien entendu, que sur ces périodes.

Peu avant l'envoi de cette demande, le Conseil d'Etat avait pris sur le même objet une décision qu'il communique aux requérants et dont voici la teneur : « *La retenue sur les traitements des fonctionnaires en service actif (arrêté du 30 janvier 1940) sera suspendue à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1940 pendant un nombre de jours égal au nombre de jours de vacances supprimés, mais pendant 20 jours au maximum, pour les fonctionnaires qui n'auront pas pu bénéficier de vacances en raison du service militaire* ».

Cette mesure doit être appliquée à tous les fonctionnaires y compris les membres du corps enseignant et le personnel administratif des établissements d'enseignement public.

Elle aura un effet rétroactif, car elle s'étendra d'abord à la période comprise entre le 1<sup>er</sup> octobre 1939 et le 30 septembre 1940.

La retenue à supprimer comprend la réduction du traitement et la retenue sur la solde.

Trois cas pour se rendre compte des modalités d'application :

Pendant la période du 1<sup>er</sup> octobre 1939 au 30 septembre 1940, un titulaire a pu jouir de 12 jours de vacances scolaires ; il a été mobilisé durant toutes les autres périodes de vacances. La retenue opérée sur son traitement et sa solde sera supprimée pendant 8 jours à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1940.

Aucune modification ne sera apportée à la retenue si le titulaire, pendant la même période, a joui de 20 jours de vacances scolaires, ou de plus de 20 jours.

Pour le titulaire qui aurait passé toute cette période au service

militaire, dimanches et jours fériés légaux compris, sans un jour de congé scolaire, la retenue sera supprimée pendant 20 jours, dès le 1<sup>er</sup> octobre 1940.

Le Conseil d'Etat estime qu'il ne lui est pas possible de revenir sur la décision ci-dessus, prise en date du 8 juin 1940.

Elle apporte, convenons-en, un léger adoucissement à la situation de nos collègues mobilisés. Le Comité central prend acte de la déclaration qui lui est notifiée, tout en gardant l'espoir d'obtenir davantage lorsque les circonstances lui permettront de revenir sur la question.

Voici de plus quelques arguments du Conseil d'Etat à l'appui de sa décision qui est communiquée aux deux comités intéressés, par la voie de M. Antoine Borel, chef du département de l'Instruction publique.

« Il y a lieu d'observer, lisons-nous, que les traitements des fonctionnaires et du personnel enseignant sont annuels, qu'ils sont répartis par mensualités égales et qu'aucune différence n'est faite entre les périodes d'activité et les périodes de vacances. Il n'en a pas été autrement s'agissant des retenues opérées sur les traitements des fonctionnaires mobilisés. »

Après avoir remarqué que les vacances scolaires peuvent coïncider, pour certains fonctionnaires, avec des périodes de démobilisation et pour d'autres avec des appels de mobilisation, la communication ajoute :

« Si l'on avait admis que la retenue sur les traitements des fonctionnaires mobilisés n'est pas opérée pendant les périodes de vacances et pendant les jours de congé, il en serait résulté des inégalités parfois considérables.

» Puisque le traitement est annuel, la retenue doit s'opérer équitablement pendant toute la période de mobilisation et si un allègement est apporté dans la perception de la retenue, cet allègement doit être apporté pendant une durée égale pour tous. »

\* \* \*

L'augmentation continue du coût de la vie nécessite une revision des traitements. Après examen du problème, le Comité central charge M. Charles Rothen, représentant de la S. P. N. au comité provisoire de la fédération des fonctionnaires cantonaux, de proposer à ce dernier une double revendication. Tout d'abord, le retour aux traitements légaux, puis le maintien des allocations supplémentaires pour charges de famille. Celles-ci sont nécessaires et donneront une consécration aux appels lancés de haut en faveur de la protection de la famille.

En raison des difficultés du moment, le Comité central décide de réduire à une demi-journée la réunion trisannuelle de la S. P. N. à laquelle il était coutume de consacrer une journée entière.

Cette importante assemblée est fixée au samedi 12 octobre, après-midi, à Neuchâtel.

L'ordre du jour comprendra entre autres objets une conférence, le rapport trisannuel et la nomination du président central.

Nous reviendrons sous peu sur cette réunion qui mérite qu'on se dérange.

\* \* \*

Le déplacement des institutrices qui desservent des postes isolés comprenant tous les degrés a déjà préoccupé souvent notre comité directeur. Il s'en est suivi plusieurs interventions auprès du département de l'I. P., qui, malgré ses efforts bienveillants, n'ont pas obtenu les résultats souhaités.

La loi, en effet, n'autorise pas ces déplacements. Elle ne les défend pas non plus. Ils ne dépendent que de la bonne volonté des commissions scolaires investies, comme on le sait, du droit de nomination.

Or l'expérience a suffisamment montré qu'on ne peut fonder aucun espoir de réussite sur la bonne volonté des commissions scolaires. C'est à la loi qu'il faut demander les secours nécessaires.

Ainsi en a décidé le Comité central qui sollicitera le département de l'I. P. de prendre toutes mesures en vue d'introduire dans la loi sur l'enseignement primaire une disposition permettant aux titulaires de classes à tous les ordres de pouvoir changer de poste après un stage d'une durée à déterminer.

Le droit de mutation serait réservé aussi bien aux titulaires des classes temporaires qu'à ceux des classes permanentes.

Souhaitons une fin heureuse à la démarche de notre comité.

J.-ED. M.

## INFORMATIONS

### TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

Une bonne nouvelle : le Département fédéral de l'Intérieur ouvre un cinquième concours restreint pour l'obtention de projets de nouveaux tableaux scolaires. Le choix des artistes peintres a été fait d'entente avec la Commission fédérale des Beaux-Arts et la liste des sujets établie d'après le programme général élaboré par la Commission intercantonale pour l'étude des questions scolaires.

Ces 14 sujets sont : 1. Enfant et animal ; 2. Moisson ou fenaison ; 3. La forge de village ; 4. Végétation au bord d'un lac ; 5. Ferme bernoise ; 6. Bataille de Sempach ; 7. Troupe de marchands aux portes d'une ville au moyen âge ; 8. L'élevage du cheval dans les Franches-Montagnes ; 9. Famille de renards dans une clairière ; 10. Atelier de potier ; 11. Avion de tourisme ; 12. Habitants des cavernes ; 13. Ferme romaine à l'époque de la colonisation de notre pays par les Romains et 14. Défense des frontières en haute montagne.

Comme pour les autres concours, les artistes désignés (en général

3 pour chacun des sujets) reçoivent des indications très précises sur la façon de concevoir le projet, tant au point de vue artistique que pédagogique. Relevons parmi les peintres appelés à concourir les noms romands de Paul Robert (Orvin), de Meuron (Marin), Gimmi (Chexbres), Nanette Genoud (Lausanne), Theur'lat (Genève), Matthey Paul (Genève), Clément (Lausanne), Hainard (Genève), Domenjoz (Montreux), Delachaux (Neuchâtel), Meylan (Genève).

Nous félicitons vivement et remercions le Département fédéral de l'Intérieur d'avoir bien voulu permettre de continuer l'œuvre des Tableaux scolaires suisses. Nous n'avons qu'un seul regret : alors qu'en Suisse allemande, à l'exception de quelques cantons catholiques réfractaires pour des raisons spéciales, les tableaux scolaires se trouvent dans toutes les classes (certains gouvernements les ont introduits comme matériel obligatoire), la Suisse romande leur a, jusqu'à maintenant, réservé un accueil plutôt froid. Et pourtant, quelle belle occasion d'avoir, à bon marché, un matériel d'enseignement de tout premier ordre *essentiellement suisse*.

#### F. I. A. I.

##### En feuilletant ses Bulletins trimestriels (Suite)

1933, 11 et 12 août : Congrès de Santander. D'importants événements viennent de se passer en Allemagne. Le *Bulletin* N° 21 (juillet 1934), les relate en toute objectivité. Hitler est au pouvoir ; il entend imposer les doctrines nazistes à la jeunesse, et veut amener la jeunesse à lui par les éducateurs. Les associations d'instituteurs sont dissoutes. Seul subsiste le Deutscher Lehrerverein (150 mille membres), dont Wolff est président et Raepfel le secrétaire général et rédacteur de l'organe corporatif. Les statuts de cette association sont modifiés, son bureau exécutif expurgé des socialistes, des francs-maçons et des Juifs, et les membres sous la présidence de Wolff entrent en bloc dans l'Association nationale-socialiste des Instituteurs qui devient, comme groupement de la Corporation des Educateurs (Gesamterzieherorganisation), la Fédération générale de l'Enseignement (Deutscher Erzieherbund). Schemm, ancien ministre des cultes de Bavière, est nommé président, ou plutôt Leiter, de cette nouvelle organisation et Wolff, principal artisan de ces transformations, en est président d'honneur, tandis que Raepfel disparaît de la vie militante.

En changeant son organisation, le D. Lehrerverein avait déclaré renoncer à faire partie de la F. I. A. I. Et pourtant, à Santander, quatre délégués : MM. Schemm, ministre de l'Instruction publique de Bavière, Kolb, inspecteur d'Académie, ministre de l'Etat, Wolff, inspecteur scolaire primaire et Becker, administrateur du D. Lehrerverein, s'annoncèrent pour représenter l'Allemagne. L'ancien D. Lehrer-

verein ayant été absorbé par la Fédération de l'Enseignement, cette nouvelle organisation, se substituant à l'ancienne, prétendait prendre sa place au sein de la F. I. A. I.

Ce ne fut pas l'avis des délégués. Le D. Lehrerverein avait démissionné de la Fédération internationale ; si la nouvelle association voulait en faire partie, une demande d'admission régulière devait être présentée. En outre, était-ce bien la place de ces représentants officiels d'un gouvernement dans une assemblée de mandats d'associations librement constituées en dehors de toute influence gouvernementale ? Des paroles très vives, encore que courtoises, furent prononcées ; Wolff entendit quelques propos assez sévères sur son attitude passée et présente. Lorsque le délégué autrichien eut dénoncé avec véhémence les agissements de la propagande naziste dans son pays et déclaré qu'il n'oserait retourner auprès de ses collègues en Autriche s'il acceptait de travailler côte à côte avec les délégués accrédités du gouvernement national-socialiste allemand, ces derniers se levèrent d'un seul coup et partirent au pas, l'un derrière l'autre, dans un grand silence...

Le congrès ne put qu'enregistrer ce départ, confirmé d'ailleurs par une lettre de la délégation allemande. Toutefois, il est décidé :

1. De laisser vacant au Bureau exécutif le siège permanent attribué aux instituteurs allemands en attente d'une association allemande régulièrement admise et affiliée ;

2. D'étudier les moyens de conserver une place à la culture allemande dans le Bureau exécutif.

On discuta aussi de la question des *Examens de promotion*, ou, plus exactement des *moyens pratiques d'examiner les connaissances acquises à l'école de base, et d'établir une orientation dans les établissements scolaires du degré suivant*.

*La crise de l'éducation pour la paix et la situation internationale économique et politique actuelle* fit l'objet d'un rapport du secrétariat général sur la base de renseignements fournis au préalable par les diverses associations.

Cinq résolutions furent admises :

faisant appel aux esprits éclairés et aux associations dévouées à la cause de l'éducation des peuples pour qu'une action générale s'organise, ayant comme mot d'ordre : au service de l'éducation populaire !

préconisant la création d'œuvres sociales dans le but d'organiser les loisirs des jeunes chômeurs et de parfaire leur culture générale et leur préparation professionnelle ;

affirmant la volonté des instituteurs de rester fidèles à l'idée de coopération internationale dans tous les domaines ;

demandant à tous ses membres de se faire, en toutes circonstances, les propagandistes persévérants de l'idée de paix ;

et d'agir en toutes circonstances pour obtenir : le désarmement

progressif, simultané et contrôlé ; l'interdiction de la fabrication privée des armes ; le recours obligatoire à une juridiction internationale ; l'application du boycottage économique et financier dans les cas prévus par le pacte de la S. d. N.

Au lieu de se tenir à Vienne, comme prévu, le 7<sup>e</sup> Congrès de la F. I. A. I. eut lieu à Prague, en août 1934. En février de cette année, le Syndicat des Instituteurs de Vienne, qui devait l'organiser, a été dissous par le gouvernement autrichien et ses biens confisqués. Le Congrès, présidé par le président de la National Union of Teachers d'Angleterre, M. Humphrey, vote tout d'abord une résolution protestant, sans vouloir toutefois s'immiscer dans les affaires politiques intérieures des nations, contre les mesures prises à l'égard des associations d'instituteurs d'Autriche, de Bulgarie, de Latvie et divers autres pays, leur exprimant sa sympathie et sa solidarité et affirmant que le droit d'association et de libre délibération représente une des conquêtes de la civilisation qui ne saurait être remise en question et dont les éducateurs ne sauraient être privés. Car, avec les délégués allemands et autrichiens, ceux de Bulgarie et de Latvie manquent à l'appel, les associations de ces deux derniers pays ayant aussi été dissoutes par ordre gouvernemental.

Les sujets discutés sont : *La Formation des Maîtres* et le *Problème des Loisirs des Adolescents*. Le Congrès préconise une formation universitaire des maîtres selon les modalités propres à chaque pays et, dans toutes les classes, l'emploi exclusif de maîtres dûment qualifiés. Le second sujet peut paraître anodin, mais son étude a été amenée par l'accaparement de la jeunesse par des groupements politiques, religieux, ou par le gouvernement lui-même de certains pays. La Conférence, « émue des répercussions particulièrement graves de la crise économique sur les adolescents condamnés au chômage, confirme les décisions de ses Congrès antérieurs » (prolongation de la scolarité obligatoire ; enseignement postscolaire ayant pour but de maintenir et d'approfondir la culture générale, intellectuelle, morale, civique et professionnelle et d'acquérir des notions théoriques et pratiques indispensables à la vie ; création d'œuvres sociales visant aux buts ci-dessus ; collaboration des instituteurs aux grandes organisations corporatives et culturelles travaillant à la coopération économique internationale, etc.). « Elle se déclare en faveur de tout système qui donne à la jeunesse inemployée la possibilité de faire un apprentissage qui soit une forme d'éducation et non un dressage spécialisé, et pour tout système d'éducation qui permet à la jeunesse sans emploi de résister à la démoralisation... faisant de cette jeunesse une proie facile pour les doctrines fallacieuses qui substituent la force et l'égoïsme national à la raison. »

Elle vote aussi une résolution en faveur des échanges internationaux et de l'œuvre des Auberges de Jeunesse.

Le Congrès décida aussi la création d'un « Fonds de secours en faveur des collègues qui ont été atteints par les mesures ayant pour effet de dissoudre leurs associations, soit qu'ils restent sans emploi dans leur pays, soit qu'ils aient émigré ».

Au Congrès d'Oxford, août 1935, on discuta longuement des *Possibilités d'un enseignement de la Paix*. La Conférence, rappelant tous les efforts faits jusqu'à maintenant par les instituteurs et les résolutions votées dans les précédents Congrès, « affirme de nouveau sa foi dans l'éducation pour la paix... Tenant compte des traditions et des aspirations nationales différenciées, elle marque l'accord des instituteurs de tous les pays pour un patriotisme où l'amour de la patrie ne se sépare pas de l'amour de l'humanité, et qui permette à chaque peuple de défendre la liberté et la démocratie contre toutes les attaques, qu'elles viennent de l'intérieur ou de l'extérieur... Elle demande à tous les membres des Associations adhérentes d'user de tous les moyens que la pédagogie moderne met à leur disposition... pour créer chez leurs élèves un climat favorable à une paix durable... »

On entendit encore un Rapport fouillé et complet du secrétariat général sur les *Méthodes et procédés employés dans chaque pays pour le perfectionnement de la culture générale et professionnelle des instituteurs en fonctions*.  
(A suivre.)

### BIBLIOGRAPHIE

**Les noms de famille suisses.** Publié par la Société suisse d'études généalogiques. Edité par les Editions Polygraphiques S. A., Zurich.  
III<sup>e</sup> fascicule : 160 pages, grand format. Prix : 8 fr.

Ce 3<sup>e</sup> fascicule contient les noms de famille de Gross à Lehmann, indiquant leur commune d'origine et la date depuis laquelle ces familles sont bourgeoises de ces communes.

La suite paraîtra incessamment.

**L'électricité pour tous**, revue trimestrielle éditée par l'Electrodifusion à Zurich, en liaison avec l'OFEL à Lausanne, N° 2/1940, 18<sup>e</sup> année, 16 pages, 12 illustrations.

Sommaire : L'électricité et le fisc ; Appareils électriques en verre ; La stérilisation des fruits et des légumes dans le four électrique ; Une idée géniale ou le miracle de la glace ; Mots croisés ; Recettes de cuisine de Martine, etc...

**Almanach « L'Ami des Aveugles » 1941.** (20<sup>e</sup> année.)

Cet almanach, toujours intéressant, toujours instructif, est le bienvenu dans toutes les familles. Celui de cette année ne le cède en rien à ses devanciers : nous y trouvons des conseils excellents de toutes sortes, des biographies d'aveugles célèbres, des récits variés, ainsi qu'un aperçu de l'activité de la Fédération suisse des Aveugles. — A recommander.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES NOUVEAUX EXAMENS DE RECRUES *(Suite)*

Laissons de côté l'aspect spécialement pédagogique des nouveaux examens et élevons la question sur le plan national. En d'autres termes, essayons de dresser un bilan et de comparer les avantages et les inconvénients que la réintroduction des examens peut présenter pour notre pays.

Nous venons de voir que dans leur nouvelle forme et compte tenu des améliorations diverses qu'on peut encore leur apporter, ces examens peuvent et doivent exercer une influence bienfaisante sur l'orientation des cours d'éducation civique. On s'est étonné parfois que ce soit le Département militaire fédéral qui ait pris en main l'organisation des examens ; il n'y a pourtant rien là de surprenant, car il est naturel et même indispensable qu'une armée de milices, formée de soldats-citoyens, se préoccupe du niveau civique et patriotique de la jeunesse. Il est normal aussi que l'autorité exécutive fédérale ait un moyen de contrôler l'effort accompli dans le pays pour la formation civique postscolaire et puisse intervenir auprès des cantons qui négligent encore leurs devoirs dans ce domaine. Enfin, il est certain que, dans une période où la défense nationale dépend plus encore des facteurs moraux que des contingences matérielles, l'organisation de tels examens est bien propre à donner de l'impulsion et des encouragements à tous ceux qui cherchent à créer chez nos jeunes Suisses l'amour de leur pays, le sentiment de leurs devoirs et l'esprit de sacrifice. Voilà, très brièvement résumées, les considérations essentielles qui nous paraissent militer en faveur des examens.

Voyons maintenant leurs inconvénients ou même leurs dangers. Tout d'abord, une première objection : même si l'on se rallie à la réintroduction des examens pour les raisons indiquées ci-dessus, s'en-suit-il qu'ils doivent se faire toutes les années ? Leur utilité directe pour l'armée est pratiquement nulle. Il n'en serait évidemment pas de même s'il s'agissait d'examens psychotechniques destinés à sélectionner et à classer les recrues dans les divers emplois militaires, mais il importe simplement « d'encourager l'éducation civique de la jeunesse après la scolarité ». Il ne semble pas que des examens si fréquents soient nécessaires pour atteindre ce but. Les constatations qui seront faites ne varieront que très peu d'une année à l'autre : alors qu'on cherche à faire des économies et que l'armée doit faire face à de multiples tâches, nous ne voyons pas la nécessité de répéter chaque année cette « vaste enquête pédagogique tendant à l'amélioration de notre instruction

publique ». Des examens qui auraient lieu tous les quatre ans, par exemple, et qui s'adresseraient à *tous les jeunes gens, y compris les non recrutés*, seraient probablement plus utiles que des examens auxquels leur fréquence excessive finira par enlever tout relief. Enfin, et c'est là l'argument de plus grand poids, des examens de recrues assez espacés enlèveraient à cette institution le caractère trop centralisateur qu'elle tendra infailliblement à donner à notre éducation nationale. Nous voilà arrivé au point sensible de la question des examens de recrues car il est impossible d'en parler sans toucher à l'éternel débat du fédéralisme et de la centralisation.

Nous ne voulons certes pas tomber dans le travers de ce cantonalisme étroit et réactionnaire qui s'oppose obstinément à tout ce qui vient de Berne, sauf lorsqu'il s'agit de recevoir une part de la manne fédérale ; nous savons bien que beaucoup d'innovations centralisatrices, surtout dans le domaine matériel, ont été extrêmement bienfaisantes pour notre pays, mais dès qu'il s'agit d'éducation nationale, nous cherchons à participer à cette défense de l'esprit suisse qui dépend elle-même finalement de la compréhension que nous avons de notre propre raison d'être. La nation suisse ne survivra à la tourmente actuelle que dans la mesure où elle sera elle-même, où elle conservera son originalité, où elle restera fidèle à sa mission qui est de donner l'exemple d'un pays uni dans sa diversité, d'un pays qui, grâce à son esprit fédéraliste, réussit cette étonnante gageure de réunir dans un même amour de la patrie et dans une collaboration tolérante des hommes de races, de langues et de religions différentes. Tout ce qui tend à supprimer notre diversité spirituelle et à nous couler dans un même moule menace notre indépendance, car, lorsque nous serons complètement unifiés, lorsque rien ne distinguera plus un Vaudois d'un Zuricois ou un Bâlois d'un Tessinois, nous aurons perdu tout caractère propre, nous aurons perdu ce qui fait notre originalité, ce qui constitue l'essentiel de notre liberté ; nous serons devenus un peuple sans personnalité qu'un voisin puissant pourra assujettir même sans combattre.

On voit donc que ce n'est aucunement un cantonalisme mesquin qui nous fait craindre une emprise trop grande de la Confédération dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, c'est au contraire la conviction très nette que la défense spirituelle du pays exige impérieusement une limitation du pouvoir central dans l'activité éducative que nos traditions les plus authentiques réservent aux cantons.

Résumons-nous brièvement avant de terminer ces lignes. Les examens de recrues tels qu'ils sont organisés maintenant et tels qu'ils peuvent être encore améliorés doivent rendre des services au pays en encourageant la culture civique de la jeunesse postscolaire dans nos cantons. Manié avec lourdeur et insistance, ce nouvel instrument pourrait faire

plus de mal que de bien. A ceux qui l'auront en mains de l'utiliser dans le sens des intérêts supérieurs du pays, en tenant compte de ses traditions et de sa diversité.

PAUL AUBERT.

### LES ENFANTS DÉLINQUANTS

On a tant écrit sur l'enfant, sur son évolution, ses réactions et le fonctionnement de son intelligence, qu'on devrait, semble-t-il, le connaître assez bien pour le comprendre et le juger. En réalité, plus on l'étudie, plus il apparaît ondoyant et divers, accessible aux aspirations les plus généreuses ou capable des pires sottises. Sa personnalité reste pour l'observateur un complexe de qualités et de défauts qui se heurtent ou se superposent, s'absorbent réciproquement ou s'équilibrent.

Comment se fait-il, par exemple, que tel enfant élevé à la diable devienne un parfait honnête homme tandis qu'un autre, plus favorisé sous le rapport de l'éducation, finisse dans la peau d'un criminel ?

Les exigences de nos programmes scolaires et le désir que nous avons d'enseigner le plus possible pour obtenir des résultats tangibles nous font négliger parfois tout un aspect de notre activité. Nous nous occupons beaucoup de nos écoliers pris collectivement, mais nous n'attachons pas une assez grande importance à l'enfant lui-même, considéré comme une énigme pourtant suffisamment compliquée pour nous distraire de l'ennui où risque de nous plonger, à la longue, l'unique préoccupation des moyennes et des rangs. Ce serait une erreur évidemment de vouloir à tout prix découvrir un « cas psychologique » dans chaque élève et voir un phénomène dans la moindre manifestation qui heurte notre confortable logique. Nous croyons toutefois que, pour expliquer et justifier le comportement d'un écolier particulièrement difficile, l'établissement de son schéma psychologique sous forme de fiche individuelle et confidentielle est d'une incontestable utilité.

On s'imagine volontiers avoir tout dit en affirmant que Pierre est un grand terrible et Simone une petite surnoise, mais on se soucie assez peu de connaître les causes de cette turbulence et de cette fâcheuse disposition. En y regardant de plus près, on verrait peut-être que l'un et l'autre sont victimes à la fois de l'hérédité et des agents extérieurs. Car ce sont ces deux courants, en effet, qui déterminent la nature morale de l'enfant.

A ce propos, M. le Dr Wintsch, médecin des Ecoles de Lausanne, qui a consacré au problème de la délinquance chez l'enfant une étude du plus haut intérêt, fait observer que « chez certains dégénérés la constitution héritée intervient dans la conduite peut-être pour le 80 % ; dans certain milieu, et en quelque circonstance, l'individu paraît dépendant de celui-ci pour le 80 % quant à ses réactions. — C'est plutôt rarement que joue quasi seul, dans les comportements indésirables, le

facteur constitutionnel ou le facteur conditionnel, bien que de telles éventualités existent sans conteste ».

Certes, l'éducation peut discipliner le caractère, sublimer les tendances instinctives, façonner, en quelque mesure, l'être humain, mais elle ne saurait le dévier de son destin. Un taré est marqué pour la vie ; il lui a manqué quelque chose au départ et l'on n'y changera rien. « Du bon génie, dit Panaït Istrati, le milieu social ne fera jamais un mauvais génie. » Notre type psychologique est relativement constant. Chassez le naturel...

Examinant les facteurs constitutionnels dans les troubles du comportement, M. le Dr Wintsch signale que la déficience physique ou mentale ne conduit pas fatalement à la délinquance. Il est toutefois évident que des organismes faibles offrent moins de résistance aux agents physiques et à ceux d'immoralité. Il y a ici rapport de simultanéité et non pas de cause à effet. La débilité mentale ne doit d'ailleurs pas être confondue avec l'insuffisance morale. Des pauvres d'esprit peuvent être parfaitement bons et moraux encore que la faiblesse mentale reste une carence sérieuse dans les relations sociales.

Les contusions du crâne, avec hémorragies cérébrales, les traumatismes graves de la tête amènent parfois des changements de caractère. Inconstance d'humeur, excitations et pleurs, ou bien mollesse, morosité et irritabilité, tels sont les signes à retenir. Une grande méchanceté peut en dériver ; il y aura de la grossièreté comme de la cruauté, et surtout des impulsions imprévisibles, avec accidents possibles, dans les bagarres par exemple.

Ainsi donc, le facteur constitutionnel subsiste envers et contre tout. Il va de soi que cet aspect du problème de la délinquance concerne d'abord le psychiatre et le médecin scolaire. Sans empiéter sur des plates-bandes réservées, l'éducateur ne sera pas indifférent à ces données d'ordre pathologique.

Quant à l'influence de l'extérieur sur un organisme plus ou moins fragile, elle est non moins déterminante.

L'origine des bonnes comme des mauvaises dispositions est étroitement associée aux impressions de la première enfance. Il n'est pas indifférent, dans l'existence, d'avoir commencé par une période heureuse ou malheureuse, d'avoir connu la joie et l'affection ou d'en avoir été sevré. Allendy pense que l'individu a tendance à se comporter envers ses semblables selon les sentiments qu'ont inspirés, au premier âge de la vie, le père et la mère.

Pour M. le Dr Wintsch, la part du milieu familial ou social de l'avis de tous les chercheurs paraît positive, le cas échéant prédominante. Parfois l'enfant assiste à des scènes pénibles et démoralisantes, et il ne songe qu'à s'enfuir de la maison où ses parents sont en discussions

continuelles. D'autres fois, les exigences de la vie arrachent au foyer le père et la mère qui doivent travailler tous deux pour gagner de quoi subvenir à l'entretien du ménage. La vie familiale est réduite à sa plus simple expression, quand elle n'est pas totalement inexistante.

Les promiscuités douteuses, les taudis, le cinéma de mauvais aloi, les livres immoraux, la rue doivent aussi être considérés comme autant d'agents de corruption dont l'action se traduit par des troubles de l'affectivité.

Mais il y a plus. Les malentendus entre adultes et enfants, les fautes pédagogiques sous toutes leurs formes (procédés de mollesse, de brutalité ou d'inconstance) préparent un terrain favorable à l'éclosion des mauvais penchants. Des enfants quelque peu fragiles, sans être des anormaux, des déficients, peuvent parfaitement être désarçonnés par les exigences des maîtres ou des parents, exigences qui sont pour eux trop grandes — dans les écoles secondaires par exemple — rater leurs travaux, en être affectés, se perdre et tomber dans le mensonge, la tromperie et le délit compensateur.

Toujours selon M. Wintsch, ce qui caractérise l'enfant mal élevé mais normal de constitution, c'est que, repris à temps, il se redresse parfaitement. Le pronostic est bon, en tout cas jusqu'à l'adolescence. Un jeune homme normal au point de vue de l'intelligence et de l'affectivité, mais dévoyé par les circonstances, comprend les valeurs morales qu'on lui présente, il compose avec les règles de l'honnête Société ; les coordinations jouent convenablement. Mais le milieu doit changer sans tarder.

On le voit, le problème de la délinquance chez l'enfant est fertile en observations qui intéressent à la fois le médecin, le psychologue et le pédagogue. C'est à ce triple point de vue que M. Wintsch étudie la question. Le dernier chapitre de son travail qui traite des « mesures à prendre » fait intervenir le rôle de la société à l'égard des enfants délinquants.

« Un principe de bonne physiologie pédagogique, lisons-nous, est de s'occuper à l'avance de ceux qui ont des prédispositions aux réactions de mauvais aloi. C'est avant qu'on ait esquissé le geste délictueux qu'il est important d'en être empêché. »

Des centres de rééducation et de perfectionnement existent, qui groupent les enfants difficiles et nerveux. Nous connaissons déjà les classes de plein air, et nous savons que « notre » Asile rural d'Echichens accomplit une œuvre méritoire de prophylaxie mentale. La colonie agricole de Serix (près Oron) travaille dans le même sens avec des enfants pervers ou abandonnés ; bien qu'il s'agisse ici d'un bon nombre de jeunes gens véritablement difficiles, la colonie est ouverte ; il n'y a pas de geôle. Enfin pour certains sujets dévoyés qui dépassent l'âge

de seize ans, il est parfois nécessaire de prendre des mesures plus rigoureuses et de prévoir leur internement en colonie pénitentiaire, si cruel que cela puisse paraître au premier abord.

L'école est particulièrement bien placée pour dépister et observer les enfants enclins à la délinquance. Qu'on les appelle turbulents, étourdis, instables, inquiets, extravagants ou apathiques, ce sont toujours des faibles qui méritent qu'on leur donne la main à temps. — La notation de leurs défaillances et de leurs progrès, en nous obligeant à les suivre pour ainsi dire pas à pas, créera la sympathie dont ils ont besoin. Car on aime bien dans la mesure où l'on connaît bien.

W. LOOSLI.

### VISIONS !

*... « C'est à cette génération ignorante et enthousiaste, dédaigneuse de l'ordre ancien, éprise de discipline collective et de grand air, qu'incombera de construire la nouvelle Europe... »*

P. D. B. »

*Visions de France* (« Tribune de Genève »).

Pensée qui me tombe sous les yeux.

Thème que l'on trouve ici et là développé, dans la presse.

La forme diffère quelque peu ; le fond reste le même. Cliché opposant, étant donné les résultats sinon définitifs du moins apparents de la guerre que nous subissons actuellement, opposant la génération dite nouvelle à l'autre génération, celle à laquelle, en grande majorité, nous appartenons. Entre elles, l'espace seulement de deux guerres, à peine un quart de siècle.

Génération montante dont on exalte non point les vertus mais la puissance d'action basée sur la force, avant tout.

Jeunesse qui ne s'embarrasse pas de préjugés, de scrupules : « jeunesse pratique qui n'a rien de commun avec le vieux monsieur de 1900, avec sa moustache blanche et son lorgnon à ruban, ou l'officier avec lequel il échange des politesses, officier qui arbore fièrement ses cicatrices de l'autre guerre ».

Le culte de la force ! mais le drame actuel a-t-il dit son dernier mot ?

Tout proche mais en apparence loin de nous le temps où quelques-uns, de très bonne foi, sans doute, entreprenaient une croisade en faveur du désarmement, disant interpréter le désir des peuples ; discours, palabres n'atteignant que les innocents, les futures victimes tandis que les puissants, avec une volonté inflexible axée sur le but à atteindre, préparaient la venue des temps nouveaux où seule la force ferait la loi.

Mystique de la paix qui devrait soulever les masses comme une vague de fond, les porter vers la conquête des forces spirituelles, ou le maintien de celles-ci, à la première place, au premier rang.

Ces forces spirituelles ne devraient-elles pas être, comme le proclamait Taine, le grand historien des Origines de la France contemporaine, les ailes indispensables, susceptibles de soulever les hommes bien au-dessus d'eux-mêmes, dans le firmament azuré.

Problème de la sécurité. Ce problème ne se posait-il pas déjà 5000 ans avant Jésus-Christ et une conférence « pour la limitation des armements n'aurait-elle pas eu sa raison d'être » ?

« Car l'armement — qu'on le veuille ou non — existait déjà, nécessité inéluctable de l'existence et de la vie, le faible étant toujours, pour le fort, un sujet de tentation, et la possession des biens excitant la convoitise et le désir du rapt. » (ANDRÉ PARROT.)

Et notre auteur de nous montrer la quantité d'armes primitives découvertes au cours de recherches, en Mésopotamie, dans les maisons et aussi dans les cimetières.

\* \* \*

Depuis 7000 ans, et malgré le Juste — ne fut-il pas cloué sur la croix pour avoir prêché la Justice et la Fraternité — que de progrès réalisés pour mettre à mal son prochain au lieu de s'entendre avec lui !

Mystique du plus fort, de la guerre, mise au premier plan.

La science qui devait servir à alléger la peine de l'homme et elle le fit, en luttant contre les grands fléaux, la science mise à contribution et mise au service des œuvres de Satan.

Qu'est devenu le Blériot, le bel oiseau, de construction humaine ? n'a-t-il pas donné naissance à des monstres de bombardement, de destruction ?

\* \* \*

Jeunesse d'aujourd'hui, orientée en vue de tâches positives, jeunesse de l'époque de guerre, à laquelle incombera le soin de construire la nouvelle Europe ?

C'est aller quelque peu vite en besogne.

Que sera demain ?

Nul ne le sait !

Pour beaucoup, les forces morales, les forces spirituelles mises sous tutelle auront leur heure.

Celle-ci ne saurait tarder ?

CH. MÉGARD.

---

## TEXTES LITTÉRAIRES SAC AU DOS

Gilbert allait le cou tendu, les pouces passés sous les courroies, le pas traînant. De pause en pause, son sac était plus lourd. Il l'avait pourtant bouclé gaîment, au départ. Il avait ressenti une allégresse sportive sous ce fardeau bien arrimé. Les jarrets dispos, il aurait voulu chanter, partir au pas accéléré, la clique en tête.

Mais au bout d'une heure, le sac était déjà lourd. Au lieu de le pousser comme au départ, il se faisait pesant, et semblait le retenir, le tirer en arrière, par les deux courroies. Il rejetait bien son fardeau d'un coup d'épaule, tous les cent pas, mais le sac reglissait vite, encore plus pesant. Son pied meurtri s'était rouvert, ses genoux secs s'ankylosaient, et, maintenant, le sac de plomb jouait avec lui, le faisait tituber comme un homme saoul.

*Les Croix de Bois.*

ROLAND DORGELÈS.

### LES LIVRES

**La tâche nationale des hautes Ecoles suisses**, par M. A. Rohn, président du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale. (Fascicule 18 des « Etudes littéraires, sociales et économiques de l'Ecole polytechnique fédérale ».) Editions Polygraphiques S. A., Zurich.

M. le professeur Rohn, président du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale, envisage la tâche nationale de nos hautes Ecoles, dans le cadre de nos traditions et de notre histoire, et au point de vue de la formation de l'ambiance spirituelle, propice au développement des connaissances et des qualités de notre peuple ; il rappelle les conditions politiques et économiques dans lesquelles ces deux buts doivent être poursuivis et insiste sur le développement de l'esprit d'initiative toujours lié au courage moral. La recherche désintéressée au service de la vérité, la recherche en vue du progrès spirituel, moral et matériel doit être la première des préoccupations nationales de nos hautes Ecoles.

L'humanisme contemporain doit concilier ce qu'il y a de vraiment humain dans l'une ou l'autre des activités de l'esprit.

M. Rohn voudrait que la préparation aux hautes études s'effectuât dans un cadre à peu près identique, dans celui de la « culture générale ». Les conjonctures économiques ne doivent jamais engager un jeune homme à choisir telle ou telle profession : seules ses aptitudes doivent influencer ce choix. L'effectif des étudiants doit être limité aux jeunes gens particulièrement qualifiés, quelle que soit leur situation de fortune.

En résumé, nos hautes Ecoles ont à former des hommes aptes à servir notre pays et qui désirent le servir. Elles mettront tout en œuvre pour préparer notre jeunesse à une vie active et même dure. Cette vitalité donnera l'énergie et la volonté de réaliser ce qu'auront conçu la pensée et l'esprit.

## La nature et les sciences

|                                                                                                                            | Fr.  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <i>Album des fleurs printanières</i> , 40 pl. en couleurs . . . . .                                                        | 6.—  |
| <i>Album des fleurs d'été et d'automne</i> , 40 pl. en couleurs . . . . .                                                  | 6.—  |
| <i>Atlas d'entomologie</i> :                                                                                               |      |
| Papillons et chenilles, 2 vol. ; coléoptères, 2 vol. ; autres insectes, 2 vol., chaque vol. 12 planches couleurs . . . . . | 2.20 |
| <i>Atlas des fossiles</i> , 3 vol. chaque vol. . . . .                                                                     | 2.20 |
| BOURGET, L., Dr. Beaux dimanches, observations d'histoire naturelle, broché 4 fr., relié . . . . .                         | 5.50 |
| BOVEN, P. Autour de nous, notes d'histoire naturelle, avec 63 dessins de l'auteur, broché . . . . .                        | 5.—  |
| BROCHER, F. Regarde. Promenades dans la campagne . . . . .                                                                 | 1.65 |
| CORREYON, H. Nos arbres dans la nature, 100 pl. en couleurs . . . . .                                                      | 7.50 |
| HABERSAAT et GALLAND Nos champignons, manuel suisse de l'amateur, 40 pl. coloriées. Cart. 4 fr. 80 et relié . . . . .      | 6.—  |
| KOSCH, A. Quelle est donc cette plante ? . . . . .                                                                         | 3.50 |
| » Qu'est-ce qui pousse là ? . . . . .                                                                                      | 3.50 |
| » Que trouve-t-on en montagne ? . . . . .                                                                                  | 3.50 |
| » Quel est donc cet oiseau ? . . . . .                                                                                     | 3.50 |
| » Qu'est-ce qui pousse dans mon jardin ? . . . . .                                                                         | 3.50 |
| RAMBERT, E. Chants d'oiseaux, 16 pl. de Robert, broché . . . . .                                                           | 6.—  |
| » cart. 8 fr. 50 et relié . . . . .                                                                                        | 12.— |
| SCHRÖTER, C. Flore coloriée des Alpes, 24 pl. . . . .                                                                      | 8.80 |

### COLLECTION : LES BEAUTÉS DE LA NATURE :

|                                                                                                              |      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| CORREYON, H. Fleurs des champs et des bois. Champs et bois fleuris, chaque vol. 64 pl. en couleurs . . . . . | 12.— |
| » La flore alpine, 80 pl. . . . .                                                                            | 12.— |
| » Fleurs des eaux et des marais, 32 pl. . . . .                                                              | 12.— |
| ROBERT, P. A. Les insectes, 2 vol., chacun avec 32 pl. en couleurs et nombreux dessins . . . . .             | 12.— |
| » La vie des oiseaux. I : Rapaces . . . . .                                                                  | 12.— |
| JACCOTTET, J. Les champignons dans la nature, avec pl. . . . .                                               | 12.— |

### COLLECTION LECHEVALIER :

|                                                                                                                                                                                                                   |      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Encyclopédie pratique du naturaliste : Arbres forestiers, fleurs des bois, des marais, des jardins, oiseaux, insectes, faune des lacs, champignons, chaque vol. illustré de planches coloriées de 5.— à . . . . . | 10.— |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|

### COLLECTION : LES LIVRES DE NATURE :

|                                                                                                                                                                                                              |      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Pourquoi les oiseaux chantent. La vie des araignées. La vie des crapauds. La vie des guêpes. La vie des libellules. La vie des rivières, des eaux dormantes. L'année du jardinier, etc., chaque vol. . . . . | 3.10 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|

# LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Bibliothèque nationale suisse,

B E R N E

J. A.

**auxilia**

**Ecole de perfectionnement pour jeunes filles**

16, AVENUE TISSOT

LAUSANNE

Début de l'année scolaire en septembre.

Cours ménagers. Pédagogie. Langues, culture générale, etc. Préparation de maîtresses de maison et de gouvernantes d'enfants. Classe d'application. Placement des élèves. Références. Prospectus détaillé gratuit.

Tél. 3.42.18.

Mmes S. Marsens et O. Chevalier

**COURSES**

**D'ÉCOLES  
ET DE SOCIÉTÉS**

**L'HOTEL DES MARECOTTES**

1100 m.

Vallée du Trient

**est ouvert**

**ABONNEZ-VOUS à l'un des**

**Cabinets de Lecture**

de la

**Librairie Payot**

**NEUCHÂTEL**

**VEVEY**

**MONTREUX**

**BERNE**

**BALE**

Vous y trouverez les meilleurs ouvrages des auteurs contemporains et les dernières nouveautés.

Demandez les conditions d'abonnement aux Cabinets de Lecture ci-dessus indiqués.

Editeurs responsables : C. GREG et A. RUDHARDT.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

## BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

### RÉDACTION :

ÉDUCATEUR  
ALB. RUDHARDT  
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN  
CH. GREC  
VEVEY, rue du Torrent, 21

### ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33  
Téléphone 33 633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

# MANUELS D'HISTOIRE

à l'usage de l'enseignement secondaire de la Suisse romande  
publiés sous la direction de Charles Gilliard, professeur à l'Université de Lausanne.

## HISTOIRE ANCIENNE L'ORIENT — LA GRÈCE — ROME

par André BONNARD et Aimé BAECHTOLD

Un vol. in-16 cartonné avec 43 illustrations dont 8 en hors-texte, 3 cartes en couleurs et 11 en noir ..... Fr. 4.80

Après une introduction sur l'humanité primitive, les auteurs passent en revue les anciennes civilisations de l'Égypte, des grands empires de l'Asie, des peuples marins, puis exposent en raccourci l'histoire de la Grèce et de Rome, sources de notre civilisation.

## HISTOIRE DU MOYEN AGE

par Pierre ANSERMOZ

Un vol. in-16 cartonné, avec 34 illustrations dont 4 en hors-texte, 4 cartes en couleurs et 8 en noir ..... Fr. 2.50

Ce second volume va des invasions barbares à la prise de Constantinople par les Turcs en 1453 : féodalité, Croisades, formation des États modernes ; il relève l'importance de la civilisation d'une époque qui a créé des chefs-d'œuvre malgré les guerres qui ont sévi.

## HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE

par Marius PERRIN

Un vol. in-16 cartonné, avec 28 illustrations dont 4 en hors-texte, 2 cartes en couleurs et 9 en noir ..... Fr. 5.—

Ce manuel donne une vue claire et ordonnée des événements depuis la découverte de l'Amérique jusqu'au traité de Versailles. À côté des faits politiques, l'auteur accorde une large place aux phénomènes économiques et sociaux et souligne la liaison qui existe entre eux.

## HISTOIRE DE LA SUISSE

par Georges MICHAUD

Un vol. in-16 cartonné, avec 23 illustrations dont 4 en hors-texte, 4 cartes en couleurs et 8 en noir ..... Fr. 3.—

L'auteur se borne à l'histoire de la Confédération qui commence au XIII<sup>me</sup> siècle ; il dégage aspirations et besoins communs, idées et mouvements politiques semblables, grâce auxquels des éléments divers ont constitué une Confédération d'États : le développement de l'idée fédérale apparaît ainsi clairement.

# LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle